



Réunion de rentrée des responsables d'activités du CLAS de Meudon

Mercredi 8 septembre 2026



Ordre du jour

- Informations utiles
- Etat des lieux et actions en cours
- Prochaines échéances
- Divers



Informations (1/2)

Bureau du CLAS Meudon (juin 2024)

- Xavier Bonnin : *Président*
- Cyrille Blanchard : *Président-adjoint, référent DUERP*
- Renaud Romagnan : *Trésorier*
- Vacant : *Trésorier-adjoint*
- Agnès Fave : *Secrétaire*
- Sylvain Cnudde : *Secrétaire-adjoint*
- Isabelle Bualé : *Organisation des événements, suivi des locaux, référente reprise*

Composition : <https://cesop.observatoiredeparis.psl.eu/Le-bureau-du-CLAS.html>

Pour contacter le bureau du CLAS : bureau.clas.meudon@obsmpm.fr



Informations (2/2)

Principales sources d'informations

- Site web :
<https://cesop.observatoiredeparis.psl.eu/-CLAS-de-Meudon-.html>
- Listes de diffusion
 - Bureau: bureau.clas.meudon@sympa.obspm.fr
 - Responsables d'activité : activites-clas-meudon@sympa.obspm.fr
 - Listes de diffusion des activités (voir <https://sympa.obspm.fr/www/lists>)
- Guide des responsables d'activités
 - Voir rubrique « Documents de référence » sur le site Web du CLAS Meudon
- Règlement intérieur (RI)
 - Voir page « Présentation » sur le site Web du CLAS Meudon
- Informations concernant les mesures sanitaires et protocole de reprise pour le CLAS :
 - Voir rubrique « Documents de référence » sur le site Web du CLAS Meudon
- Brochure de présentations des activités du CLAS Meudon [FR/EN] :
 - Voir « Documents joints » sur le site Web du CLAS Meudon
 - En libre accès à la cantine et durant les événements impliquant le CLAS
- Rubrique « CESOP news » dans le BIOP



Etat des lieux (1/2)

Situation en 2025

- 265 inscriptions recensées en 2025 (contre 354 en 2024), pour 177 adhérent.e.s (222 en 2024)
- Le budget 2025 est en excédent (+2979€)
- Du côté des activités :
 - 2 activité en surveillance (yoga et salsa)
- **Pour plus de détails sur la situation du CLAS Meudon et du CESOP en général, consulter les bilans moraux et financiers disponibles sur le site Web du CESOP (également présentés lors de l'AG du CESOP le jeudi 18 juin 2026).**



Etat des lieux (2/2)

Rappel pour la saison 2026-2027

- Le CESOP a approuvé les changements suivants concernant le RI des CLAS* :
 - Art. 1.7 – *Simplification de la procédure concernant la délivrance d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de certaines activités sportives*
 - Art. 3.1 - *Une activité avec professeur ne peut s'ouvrir qu'avec un minimum de 10 participants inscrits et perdurer avec un minimum de 8 participants. Une activité avec 6 participants peut cependant être prolonger d'un an supplémentaire après concertation avec le bureau.*
 - Art 3.3 - *Les activités avec professeur reçoivent un subventionnement maximum de 65%. [...]*
- Le plafond de 1400€ de subvention est supprimé

Budget 2027

- Le budget demandé par le bureau du CLAS Meudon pour 2027 est comparable à celui de 2026 (21,5k€)
- En attente d'un retour du CESOP (dialogue budgétaire avec l'Observatoire le 7 septembre) dans un contexte toujours tendu.
- Merci aux responsables qui ont fait des retours sur le besoin pour l'année 2027



Inventaire

Inventaire

- Le bureau souhaite réaliser un inventaire du matériel appartenant au CLAS Meudon.
- Un document va prochainement être transmis aux responsables d'activité.
Merci de le remplir et le renvoyer au bureau avant le 31/10/2026
- Merci pour votre aide !



Fiche d'inventaire des matériels du CLAS de Meudon

Activité concernée :

Responsable :

Date de l'inventaire :

Date d'achat	Nom du matériel	Quantité	Localisation	Etat	Commentaire éventuel



Locaux du CLAS Meudon (1/2)

Accès aux clés des locaux du CLAS Meudon :

- Liste des personnes autorisées transmise par le bureau du CLAS aux gardiens (avec copie au PSIS et au FSD)
- Responsables d'activités envoient au fil de l'eau au bureau les demandes
- Merci de ne pas court-circuiter la procédure ! (Les gardiens ne sont pas habilités à ajouter des personnes sur la liste)
- Merci d'informer le bureau si des personnes doivent être retirées de la liste
- Un double de chacun des trousseaux est également disponible au poste de garde

- En cas de problème, contacter xavier.bonnin@obsmp.fr et isabelle.buale@obsmp.fr
- La récupération des clés par badge via les boîtiers électroniques est restreinte aux seuls membres du bureau du CLAS Meudon.



Locaux du CLAS Meudon (2/2)

Entretien des locaux du CLAS Meudon :

- **Ménage** → D'après la DIL, le ménage est fait régulièrement. Le bureau du CLAS a néanmoins acheté du matériel et procédé à plusieurs « opérations nettoyage » dans les vestiaires + douches au RDC. Demande pour nettoyer les tapis de sol.
- **Travaux de rénovation** (espaces et porte d'entrée) → Tickets DIL toujours ouvert → Expression des besoins en travaux 2027 pour le CLAS Meudon soumis au responsable DIL Damien Faugère le 30/07/2026
- **Matériel** → Le bureau prévoit d'acheter des ventilateurs pour équiper certaines salles.

Quelques rappels utiles à destination des usagers :

- Fermer les lumières en quittant les lieux
- Ranger et débrancher si nécessaire le matériel
- Eteindre/baisser le chauffage
- Fermer les portes à clés (après s'être assuré qu'il n'y avait personne !)
- **Ces règles sont à présent affichées dans les locaux pour rappel**



Accessibilité (site)

Activités en dehors des heures ouvrables (soir et week-end) :

- Club astro excepté, l'accès au site n'est plus autorisé depuis 2020 par l'Observatoire les soirs et week-ends dans le cadre des activités du CLAS
- Le bureau du CLAS Meudon souhaite rencontrer le nouveau Président de l'Observatoire, Philippe Stee, sur ce point.

Procédure d'accès au site pour les retraités et les extérieurs :

- Rappel : plusieurs adhérents s'étaient plaints les années passées de la lenteur pour obtenir l'autorisation d'accès au site. Le CESOP voulait initier avec l'aide des CLAS une réflexion afin de voir s'il était possible de simplifier la procédure d'obtention d'une autorisation d'accès au site pour les retraités et adhérents externes
- Pas de d'avancée majeure sur ce sujet. (Est-ce toujours nécessaire ?)



- Sont concernées :
 - Capoeira
 - Tennis

11



DUERP (1/2)

Il est demandé au CESOP de publier un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUerp) à jour

- Celui-ci concerne l'ensemble des activités du CESOP proposés aux agents, y compris celles gérées par les CLAS et le CLE
- Un groupe de travail, formé en avril 2025, est chargé de préparer ce document
- Cyrille Blanchard représente le CLAS Meudon au sein de ce groupe
- Un premier travail a été réalisé pour évaluer les risques sanitaires, mettre en place un plan de prévention et proposer des solutions adaptées
- Concernant plus particulièrement les locaux du CLAS Meudon, deux boîtes à pharmacie ainsi que des panneaux d'affichage ont été installés. Il reste une action ouverte avec la DIL pour mettre les différents téléphones aux normes.

DUERP (2/2)

Lieux	Description de la situation dangereuse (Si RPS, indiquer le(s) facteur(s) selon GOLLAC, voir "cotation des risques")	Nature du Risque	Survenue d'1 accident, de troubles psycho-sociaux	Niveau de risque initial ($R_i = F \times G$)			Mesures de prévention existantes (techniques, organisationnel)
				F	G	Ri	
Paris - Baillaud	absence de trousse de secours		non	4	2	8	
Paris	méconnaissance de la procédure de secours	Risque lié aux manutentions manuelles et à l'activité physique	non	4	4	16	Les personnels de l'Observatoire sont censés connaître la procédure de secours
Paris - Baillaud & Meudon	des activités physiques sont organisées (sport, danse etc.) pouvant être à l'origine d'un risque de blessure	Risque lié aux manutentions manuelles et à l'activité physique	non	2	2	4	Les sports pratiqués sont sans coups portés (capoeira), ce qui limite le risque de chutes sont possibles (pendant la « roda » ou l'échauffement). Pour certains exers utilisés
Paris - Baillaud & Meudon	Les locaux sont <u>insuffisamment</u> nettoyés	Risque sanitaire (hygiène des locaux de travail)	non	2	1	2	Pour le site de Meudon, il est souvent nécessaire de demander un nettoyage, en principale qui n'est pas faite souvent.
Paris - Baillaud & Meudon	En hiver il fait froid car les locaux mettent du temps à atteindre une température satisfaisante quand ils sont allumés en début de cours	Risque lié aux ambiances thermiques	non	4	1	4	Le chauffage de la salle principale de Meudon, devrait recevoir des radiateurs réo « grille pains » peu efficaces
Paris - Baillaud & Meudon	partage des équipements collectifs comme par exemple les tapis, biques, couvertures et un frigidaire	Risque sanitaire (hygiène des locaux de travail)	non	2	1	2	
Paris - Baillaud & Meudon	Mise à disposition d'une machine à coudre	risque de blessure	non	1	3	3	un professeur accompagne les élèves pendant l'heure de cours hebdomadaire et à prendre.
Paris - Baillaud	Du matériel est stocké en hauteur sur des étagères et dans des placards fermant mal	risque de chute de hauteur	non	3	2	6	
Paris - Baillaud - salle de musique	présence de <u>cables</u> électriques au sol	Risque de chute de plain-pied	non	2	2	4	
Paris - Baillaud - salle de musique	présence de multiprises	Risque lié à l'électricité	non	2	3	6	
	utilisation des locaux en accès						



Prochaines échéances

Septembre 2026

- Forum du CLAS Meudon – mercredi 16 sept. de 12h à 14h à la cantine
- Concert CLAS Meudon – A confirmer
- Fête de l'équinoxe – ??

Novembre 2026

- Remplir et envoyer au bureau du CLAS la fiche d'activité, qui liste les participants et leur statut
- Indiquer au bureau si vous utiliserez votre budget en entier, si vous avez besoin d'un supplément
- Pour toute demande de financement, merci de contacter le bureau (bureau.clas.meudon@obsmp.fr) !
- **Fiche inventaire à rendre avant fin octobre 2026**

Avant mi-décembre 2026

- Toutes les cotisations de l'année doivent avoir été récupérées auprès des participants et transmises, ainsi que les factures des professeurs et du matériel (bouclage du budget annuel du CLAS). Pour rappel, il est à présent possible de payer sa cotisation par virement bancaire.
- Les conventions devront avoir été signées
- Si nécessaire, les justificatifs de non-contre indication à la pratique sportive devront avoir été transmis au bureau



Divers

Autres points à faire remonter au bureau ?